

# Compte rendu de la réunion de CE du 20 novembre 2015.

- Approbation du PV de la réunion ordinaire du mois de septembre 2015 :
- Le PV est approuvé par la majorité des membres du CE.

- Information sur l'activité commerciale :

Résultat de l'activité commerciale :  
(En comparable hors essence)

Exploitations CSF France		Mois (Octobre 2015)	Cumul (À fin octobre 2015)
<b>Satellite Nord-Est</b>	Evo/histo %	+ 0.31 %	<b>+ 1.84 %</b>
	Écart/bud %	-3.14 %	<b>- 0.14 %</b>
<b>Exploitation Nord-Est</b>	Evo/histo %	+ 0.40 %	<b>+ 1.80 %</b>
	Écart/bud %	-3.20 %	<b>- 0.20 %</b>
<b>Total CSF France</b>	Evo/histo %	<i>Non communiqué</i>	<i>Non communiqué</i>
	Écart/bud %	<i>Non communiqué</i>	<i>Non communiqué</i>

Mois d'octobre encore très difficile mais la tendance s'inverse sur le mois de novembre avec une très bonne performance des prospectus promotionnels.

- Consultation du CE sur le projet de modulation sur le magasin de Fruges pour l'année 2016 :

La direction nous a informé le mois dernier de son intention de moduler les horaires des salariés du magasin de Fruges sur le secteur PGC.

A l'unanimité, les membres du CE avaient refusé la consultation pour manque d'information et de réponse à nos questions, ainsi ce point est remis à l'ordre du jour de ce CE.

Selon la législation en vigueur un planning annuel devra être établi en indiquant les semaines hautes, moyennes et basses. Un décompte mensuel devra être remis à chaque salarié modulant ses horaires. Un maximum de 41.50h pourra être effectué sur les semaines hautes et un minimum de 30.25h sur les semaines basses pour les temps complets. Pour les temps partiels (à condition d'avoir une clause dans leur contrat de travail) pourront moduler (à partir d'une base horaire contractuelle de 29h00) en oscillant entre + ou - 4h00. En tout état de cause, le compte de compensation doit se terminer à 0 en fin d'année.

La **CFDT** reste très sceptique sur ce projet qui va constituer une véritable « usine à gaz » sur l'organisation des plannings horaires, des congés, des jours fériés, des ouvertures exceptionnelles...etc... De plus, celui-ci va à l'encontre de certains de nos accords notamment sur l'équilibre vie familiale-vie professionnelle ou l'accord santé au travail... Les exemples de modulation sur les magasins dans d'autres régions nous ont montré l'extrême complexité de ce système, les salariés ne s'y retrouvent pas et sont souvent lésés sur leur nombre d'heures travaillées.

- La majorité des membres du CE se prononce contre ce projet de modulation : 3 pour, 2 blanc et 12 contre. La CFE-CGC s'est prononcée pour... !!!

- Intervention du service paie :

Devant la complexité du système de paie, de nombreuses questions sont posées par les membres du CE.

➤ **Consultation du CE sur le projet de nouvel outil de gestion de carrière pour les employés et les agents de maîtrise :**

→ La majorité des membres du CE se prononce contre ce projet.

➤ **Information-consultation du CE sur le projet de modification des horaires d'ouverture du magasin de BEUVRY :**

La volonté de la direction est d'ouvrir ce magasin en 7/7 jours et l'après-midi à 14h00 (au lieu de 14h30) du lundi au jeudi, ceci pour faire face à une concurrence qui ouvre en continu sur le Béthunois.

Comme d'habitude la CFDT déplore le manque de moyen mis en place pour les heures travaillées afin de combler l'amplitude des heures d'ouverture supplémentaires.

→ Une majorité des membres du CE se prononce contre ce projet.

➤ **Information sur l'intéressement collectif :**

- **Objectif 1 Chiffre d'Affaires Hors Essence :** La prime moyenne estimée sur notre région Nord-Est est de 350€ à fin octobre 2015 (450€ à fin septembre). Le montant attribué par établissement est à consulter dans votre magasin.
- **Objectif 2 Taux de Démarque :** Le suivi du critère est semestriel, le montant attribué par établissement est à consulter dans votre magasin.
- **Objectif 3 Baromètre Clients mensuels France :** La prime nationale estimée à fin octobre 2015 est de 300€, pour tout salarié temps complet et présent sur tout l'exercice.

➤ **Information du président :**

- Pour tous problèmes concernant la carte Pass vous pouvez appeler le numéro 01/69/87/02/77.
- En cette fin d'année la direction va offrir à tous ses salariés une boîte de chocolat ainsi qu'une bouteille de champagne de marque Courrance.
- La prime annuelle sera versée le 04 décembre, soit 75% du salaire brut, avec régularisation en fin de mois.

➤ **Point sur la commission loisirs :**

- Les cartes cadeaux du CE seront distribuées après le 03 décembre et seront activées le 11 décembre 2015.
- Le marché de Noël à Rochester aura bien lieu le 06 décembre avec plus de 1000 personnes de concernées et 19 bus.
- Un voyage en Irlande sera organisé sur la période de septembre 2016, les documents seront envoyés en magasins très prochainement.

***Prochaine réunion CE le 08 décembre 2016.***

---

**Vos délégués CFDT**



**<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>**

**Ou sur**

**<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>**